



**FONDATION
DES FEMMES**

LA FORCE JURIDIQUE



LA FONDATION DES FEMMES

SE DONNER LES MOYENS DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Lancée en mars 2016, sous égide de la Fondation FACE, la Fondation des Femmes est la première structure nationale de collecte dédiée aux actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les violences faites aux femmes.

La Fondation rassemble les organisations et individus engagés qui souhaitent réunir leur force pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes.

La Fondation intervient selon trois modalités :

- € un soutien financier
- 🏠 un soutien matériel
- ⚖️ une Force juridique

LA FORCE JURDIQUE

La Force juridique de la Fondation des Femmes est le premier organisme indépendant qui réunit des avocat.e.s, des professionnel.le.s du droit et des expert.e.s au service des droits des femmes.

Alors que le droit est un outil indispensable à mobiliser pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences, les associations ne disposent pas des ressources suffisantes.

Trophée Pro Bono en équipe 2016



La Force juridique est lauréate 2016 du Trophée pro bono en équipe. Une récompense mais surtout un encouragement à l'implication des avocat.e.s dans la défense des droits des femmes.



EN FRANCE



10 %

de femmes victimes de violences conjugales



1 femme victime sur 10

dépose plainte après avoir été violée

1 femme victime sur 3

dépose plainte après avoir été violée lorsque les victimes ont accès à une prise en charge adaptée



90 %

des femmes qui ont porté plainte pour harcèlement perdent leur emploi



DES ACTIONS CONCRÈTES

LES MOYENS D'ACTION DE LA FORCE JURIDIQUE

Conseil

Réponses aux demandes des associations sur des questions juridiques variées liées à leurs activités.

Contentieux stratégique

Soutien ou initiation de contentieux sélectionnés pour leur capacité à faire avancer le droit.

Recherche et plaidoyer

Initiation et réalisation de rapports ou de notes permettant de soutenir les plaidoyers.

Formation

Élaboration de modules destinés aux professionnels du droit (égalité professionnelle, prise en charge des victimes de violences).

QUELQUES EXEMPLES

Délit de Revenge Porn

Une coordination de plaidoyer et un soutien juridique concret de la Force ont abouti à l'adoption d'un amendement sur le revenge porn dans le projet de Loi pour une République numérique. Depuis la promulgation de la loi le 7 octobre 2016, le "délit de revenge porn" a donc fait son entrée dans le code pénal.

Faire jurisprudence

Il existe dans l'arsenal juridique des bases légales qui permettent de sanctionner des agissements sexistes qui n'ont encore jamais mené à des condamnations, faute d'usage. Trois contentieux sur les bases légales de provocation à la haine et à la violence contre les femmes et d'injure à raison du sexe ont été initiés par la Force juridique.

LE CONCOURS DE PLAIDOIRIE ANNUEL

Présidé par un jury composé de magistrat.e.s, avocat.e.s et de personnalités connu.e.s pour leur sensibilité à la question des droits des femmes, le concours a pour objectif de mettre en lumière les lacunes du droit et les problématiques du système juridique actuel et de proposer des améliorations pour les années à venir.



Gisèle Halimi, dont les plaidoiries ont permis des avancées législatives.



AGIR AVEC NOUS

PARTENARIAT AVOCAT.E.S PRO BONO

La Force juridique fonctionne grâce aux partenariats Avocat.e.s Pro Bono élaborés avec des cabinets d'avocat.e.s qui soutiennent financièrement et, s'ils le souhaitent, juridiquement par l'appui de collaborateurs.rices les actions de la Fondation.

Plusieurs formules de partenariat sont possibles, tous les dons et mécénat de compétences peuvent bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 60% pour les entreprises, et de 66% à 75% (ISF) pour les particulier.ère.s.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LES CABINETS

- Une offre adaptée à vos ressources qui permet de s'engager et de susciter la cohésion des équipes autour de valeurs communes
- Valoriser les collaborateurs et les collaboratrices
- Valoriser les engagements RSE du cabinet et des avocat.e.s et leur participation à la défense des droits des femmes
- Faire partie d'un réseau de soutien de la Fondation qui réunit des grandes entreprises, des personnalités publiques et politiques



POURQUOI NOUS SOUTENIR

LA FORCE JURIDIQUE

Le partenariat Avocat.e.s Pro Bono a vocation à :

- Mobiliser des ressources opérationnelles en faveur des droits des femmes et des associations qui les défendent.
- Permettre à la Force juridique de réaliser publications, rencontres, formations, concours de plaidoirie, et organisation de permanences éphémères pour des associations, etc.
- Créer un réseau d'avocat.e.s engagé.e.s, sensibilisé.e.s et formé.e.s

LA FONDATION DES FEMMES

Un catalyseur d'impact

La Fondation des Femmes est un catalyseur d'impact : elle renforce l'effet et la visibilité des projets soutenus, grâce à ses trois modalités de ressources indispensables au secteur : financières, matérielles et juridiques.

Un grand mouvement pour l'action

La Fondation des Femmes c'est un grand mouvement pour l'action : citoyen.ne.s, professionnel.le.s, entreprises et associations réuni.e.s pour l'égalité, et des programmes conçus en lien direct avec le tissu associatif pour répondre au mieux aux besoins.

NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES FONDATEURS



Pour plus d'informations, contactez Anne-Cécile Mailfert : bonjour@fondationdesfemmes.org

AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS

Femmes et hommes d'influence d'horizons divers mais qui partagent le même engagement sincère pour l'égalité entre les femmes et les hommes, appuient et entourent la Fondation.



Mona Achache
Réalisatrice



Mouloud Achour
Animateur



Sophia Aram
Humoriste



Lisa Azuelos
Réalisatrice



Roselyne Bachelot
Animatrice



Louise Beveridge
Communicante



Catherine Coupet
Présidente - Directrice générale
Groupe Chèque Déjeuner



Aude de Thuin
Entrepreneure



Delphine Ernotte
Présidente France
Télévisions



Laurence Ferrari
Journaliste et animatrice



Laurence Fischer
Karatéka



Laura Flessel
Escrimeuse



Eve Hohman
Directrice SOSH



Stéphane Pallez
Présidente - Directrice générale
Française des Jeux



Michelle Perrot
Historienne



Firmine Richard
Comédienne



Marie-Laure Sauty de Chalon
Présidente - Directrice générale
Groupe AuFéminin



Augustin Trapenard
Journaliste



Sandrine Treiner
Directrice France Culture



www.fondationdesfemmes.org

bonjour@fondationdesfemmes.org

forcejuridique@fondationdesfemmes.org